

MUTUALISONS
DES EMPLOIS !



Idée reçue n°02

L'EMPLOI
DANS LES
GROUPEMENTS
D'EMPLOYEURS
COÛTE PLUS CHER !

SPORT
ANIMATION
LOISIRS



- PAS FORCÉMENT !

Un micro groupement d'employeurs, ne représente
aucun coût en plus !

Par contre dans un GE (groupement d'employeurs) plus grand,
il y a des coûts supplémentaires ; mais là c'est à cause des **charges**
de fonctionnement du groupement
(permanents, locaux, assurances, téléphone, provisions...)

Plus un GE est grand et se développe dans des **secteurs différents**
(un club sportif, avec une association d'animation socio-culturelle,
une maison de retraite, un centre social...) plus il est facile de
diviser les coûts entre ses membres.



LES GE
C'EST
FACILE !

- ON DEMANDE DES AIDES

En se regroupant dans un GE les
membres parviennent à **créer des**
CDI à quasi temps-plein, alors on peut
demander des aides à l'État ou aux
Régions pour réduire les coûts liés à
ces emplois. On demande des
aides publiques

Il y a également **les collectivités**
territoriales qui sont sensibles au
développement du tissu associatif
local. Elles aussi peuvent accorder
des aides.